

Vendredi 4 juillet 2014

## **Projet de loi Energie : le gouvernement peut enrichir son projet de loi grâce aux recommandations quasi-unanimes du CNTE**

**La Fondation Nicolas Hulot est très satisfaite de l'adoption, jeudi 3 juillet 2014, de l'avis du Conseil National de la Transition Ecologique sur le projet de loi sur la transition énergétique. Cet avis, adopté à la quasi-unanimité, y compris toutes les organisations patronales, montre que les acteurs de la société sont prêts pour une transition énergétique ambitieuse.**

Les membres du CNTE ont notamment repris les propositions constructives faites par la FNH pour aller plus loin et améliorer le texte du projet de loi en demandant :

- à l'Etat de montrer la voie sur la rénovation énergétique en mettant enfin en œuvre un plan ambitieux de rénovation énergétique de son parc bâti ;
- l'extension du droit à l'expérimentation des collectivités à tous les aspects de la transition énergétique y compris son financement (le projet de loi actuel ne rend possible les expérimentations que pour les réseaux et les énergies renouvelables) ;
- l'inscription du principe de soutien aux TPE et PME s'engageant dans l'économie circulaire ;
- l'explicitation d'un principe de soutien aux mobilités alternatives, notamment dans l'appel à projets sur les territoires à énergie positive ;
- d'assurer un suivi régulier et partagé des moyens financiers publics et privés mis en œuvre pour financer la transition énergétique
- la déclinaison, dans chaque région et sous l'impulsion des Conseils régionaux, d'une gouvernance adaptée pour mobiliser les acteurs des territoires autour de la transition énergétique

Par ailleurs, la Fondation constate aussi que la très grande majorité des membres du CNTE porte deux ambitions fortes sur lesquelles la Ministre a rappelé sa volonté d'avancer :

- la définition d'un objectif d'efficacité énergétique à l'horizon 2030 ;
- la suppression des freins sur le tiers-investissement.

La Fondation appelle le gouvernement à suivre toutes ces recommandations et à les concrétiser en les intégrant dans la version du projet de loi qui sera présentée au conseil des Ministres de fin juillet 2014. Il faudra également prendre en compte l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui paraîtra le 9 juillet prochain.

Contact : Manuela Lorand – 01 41 22 10 94